

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 octobre 2010

Présents : les Conseillers Municipaux

Conseillers absents excusés : Jacques DOMATTI (procuration Simone VALOT), Gérard MOREL (procuration Pierre DAUDEY), Denys OLLIER et Alain CUSSEY

Secrétaire de séance : Christine HUMBERTJEAN

→ Encaissement de chèque

Un chèque de 150 euros émis par le Conseil Régional de Franche Comté est attribué pour le fleurissement de la commune. Le chèque sera encaissé puis attribué sous forme de subvention à l'Association Fleurir Liesle.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

On souligne la qualité du fleurissement cette année avec le thème Félix Gaffiot.

→ Travaux

Le montant des travaux est calculé hors taxe et basé sur des coûts estimatifs.

- Bâtiment de la mairie

Mme le Maire rappelle au Conseil le projet d'aménagement pour l'accessibilité à la Mairie dont le coût prévisionnel s'élève à **94 000 H.T.**

Elle présente ensuite le plan de financement prévisionnel de ces travaux :

- Subventions :	41 800 €
. Aide parlementaire non définie	
. Conseil Général (25% sur 92 000€) :	23 000€
. DGE (20%) :	18 800€
- Autofinancement :	52 200 €
Total de l'opération H.T	94 000 €
	<i>soit 112 424 € T.T.C</i>

- Eglise

Un appel d'offres devra être lancé par voie de presse pour la réfection de la toiture en plusieurs phases.

Le coût prévisionnel global s'élève à **212 067 H.T.**

Elle présente ensuite le plan de financement prévisionnel de ces travaux :

- Subventions :	54 900 €
. Aide parlementaire non définie	
. Conseil Général (25% sur 50 000€) :	12 500€
. DGE (20%) :	42 400€
- Autofinancement :	157 167 €
Total de l'opération H.T	212 067 €
	<i>soit 253 632 € T.T.C</i>

- Place St Etienne

Le coût prévisionnel global s'élève à **498 043 H.T.**

Les travaux seront réalisés en trois phases :

- . Phase 1 : 197 061 € : calibrage de la départementale et aménagement côté magasin Panier Sympa.
- . Phase 2 : 237 666 € : aménagement de la place de l'école à la rue des Creux Boulis
- . Phase 3 : 63 316 € : aménagement côté église devant la mairie

Mme le Maire présente ensuite le plan de financement prévisionnel de ces travaux (voir feuille annexe)

Le Conseil, à l'unanimité des présents, :

- approuve les trois projets qui leur ont été présentés ainsi que les plans de financement.
- autorise Mme le Maire à solliciter des différentes aides (Etat, Conseil Général, FISAC et Aides Parlementaires) pour ces trois dossiers.
- autorise le Maire à lancer la consultation de maîtres d'œuvre si nécessaire et toutes procédures concernant ces dossiers.

→ **Divers**

- **Cérémonie du 11 novembre** : au monument aux morts à **9 heures** avec la fanfare d'Arc et Senans suivie d'un vin d'honneur en mairie.
- Horaires TER
Les Maires de Liesle, Byans, Buffard et Fourg (excusé) se sont réunis pour les changements d'horaires TER sur nos gares. Un courrier a été envoyé à Mme la Présidente de la Région avec une demande de rendez vous.
- Classement pour monument historique
Après contact avec la DRAC, la commune peut faire classer des bâtiments publics ou privés ou objets représentant une certaine valeur historique. Un dossier doit être constitué et sera soumis ensuite à une commission paritaire. Le Conseil demande quelles conséquences cela pourrait avoir sur les maisons environnantes notamment en cas de travaux à faire. Sujet à revoir
- Un comptage de la vitesse des véhicules a été fait dans la rue Gaffiot.
La commission voirie étudiera le dossier.

Levée de séance 22h15

Coût des travaux d'aménagement de la place Saint-Etienne et de ses abords

Dépenses		Recettes subventions									
Travaux 1 ^{ère} phase	197 061	DGE/DGR	20% au moins du montant global des 3 phases soit 25 % des travaux subventionables des 3 phases (dont 118 840€ pour 1 ^{ère} phase) 112 558								
Aléas	5 911										
Maîtrise d'œuvre 10%	19 711										
TOTAL HT en € 1^{ère} phase	222 683										
		Conseil Général	20 % des travaux subventionables des 3 phases Dont pour la 1 ^{ère} phase (2011) 44 052€ amende de police (8950€) petit patrimoine (1554 €) dotation aux projets territoriaux (33548€) 112 558								
		OCMACS/FISAC	Aménagement (24600*10%) 2 460								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Travaux 2^{ème} phase</td> <td style="text-align: right;">237 666</td> </tr> <tr> <td>Aléas</td> <td style="text-align: right;">7 130</td> </tr> <tr> <td>Maîtrise d'œuvre 10 %</td> <td style="text-align: right;">23766</td> </tr> <tr> <td>Total HT en € 2^{ème} phase</td> <td style="text-align: right;">268 562</td> </tr> </table>		Travaux 2 ^{ème} phase	237 666	Aléas	7 130	Maîtrise d'œuvre 10 %	23766	Total HT en € 2^{ème} phase	268 562		
Travaux 2 ^{ème} phase	237 666										
Aléas	7 130										
Maîtrise d'œuvre 10 %	23766										
Total HT en € 2^{ème} phase	268 562										
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Travaux 3^{ème} phase</td> <td style="text-align: right;">63316</td> </tr> <tr> <td>Aléas</td> <td style="text-align: right;">1899</td> </tr> <tr> <td>Maîtrise d'œuvre 10%</td> <td style="text-align: right;">6331</td> </tr> <tr> <td>TOTAL HT en € 3^{ème} phase</td> <td style="text-align: right;">71546</td> </tr> </table>		Travaux 3 ^{ème} phase	63316	Aléas	1899	Maîtrise d'œuvre 10%	6331	TOTAL HT en € 3^{ème} phase	71546		
Travaux 3 ^{ème} phase	63316										
Aléas	1899										
Maîtrise d'œuvre 10%	6331										
TOTAL HT en € 3^{ème} phase	71546										
Total HT en € des 3 phases	562 791	TOTAL HT en € des subventions 227 576 Les subventions des phases 2 et 3 sont indicatives et restent à étudier en fonction du déroulement de l'opération									

Plan de financement de l'aménagement

Travaux 1 ^{ère} phase	197 061	
travaux 2 ^{ème} phase	237 666	
Travaux 3 ^{ème} phase	63316	
total travaux HT	498 043	
Aléas et MO HT	64 748	
total de l'opération HT	562 791	<i>soit 673 099 T.T.C</i>
TOTAL Subventions	227576	
Coût total pour la commune HT	335 215	
dont emprunt	250 000 €	